



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 20 avril 2018

Vigilance renforcée pour l'envol des pétrels

La Réunion connaît actuellement le pic annuel d'envol des pétrels de Barau (taille-vent), espèce endémique menacée d'extinction, avec des échouages importants.

Les conditions météorologiques défavorables (brouillard, pluies), couplées prochainement à une période de lune noire (période où la lune est invisible sur fond de ciel nocturne), sont de nature à favoriser ces échouages.

La préfet de La Réunion appelle donc à une vigilance renforcée de la population et des communes afin de limiter les sources lumineuses après 19h en procédant, dans la mesure du possible, à des extinctions systématiques en cas de brouillard ou de pluie.

Plus d'information sur :

- <http://www.nuitssanslumiere.re/>

- <http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/sauvez-un-petrel-que-faire-a564.html>



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

